



CONSIGNES POUR LES PARTICIPANTS

Pour participer aux sorties du club, vous devez être membre en règle du CCKEVM pour l'année en cours, sauf pour les sorties qui s'adressent à tous.

AVANT LA SORTIE

Vous devez...

- Vérifiez les sorties qui sont au calendrier, elles seront sur la boîte vocale du club, au plus tard le mardi à 18h, (sauf pour les sorties du printemps.) Vous recevrez aussi un rappel par courriel, si vous êtes sur la liste de courriel du club.
- Choisir une sortie selon votre niveau de compétence.
- **Confirmer votre présence au responsable de la sortie avant le jeudi 19h**, ou plus tôt selon la demande du responsable.
- N'oubliez pas de vérifier votre équipement. (ex : est-ce que votre anorak était bien étanche à la dernière descente?)

LORS DE LA SORTIE

Vous devez...

- Vous présenter au rendez-vous à l'heure.
- Coopérer avec le responsable pour l'organisation de la navette.
- Respecter l'autorité du responsable de la sortie, en tout temps.
- Respecter le code de conduite en rivière et vous assurer de connaître les signaux de communication visuelle et sonore (sifflet).
- Ne jamais passer sur un terrain privé sans la permission du propriétaire.
- À la mise à l'eau comme à la sortie, respectez les lieux, que ce soit un terrain public ou privé, vous changer de façon décente, laisser le terrain aussi propre sinon plus à votre départ qu'il ne l'était à votre arrivée, veiller à ne pas entraver la circulation, soit avec les voitures, soit avec l'équipement. Ne pas klaxonner, stationner d'un seul côté.
- Lors de la descente, suivre l'ordre établi par le responsable de sortie. Toujours rester entre le chef de file et le sert file. Garder une distance raisonnable entre les participants, en gardant un contact visuel avec la personne en avant et la personne en arrière

ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE (OBLIGATOIRE)

Kayak avec anneaux de bosse en bon état, jupette, pagaie, casque de kayak d'eau vive, VFI, ballons de pointe, sifflet.

ÉQUIPEMENT FORTEMENT SUGGÉRÉ

Sac à corde, couteau à lame fixe, trousse de 1^{er} soins, corde de récupération, deux mousquetons d'escalade (de bonne qualité).

NOTE

En tout temps le responsable peut refuser votre participation à l'activité si ...

- Vous ne vous êtes pas inscrit(e) à temps.
- Vous n'avez pas le niveau de compétence requis.
- Vous n'avez pas le matériel obligatoire et en bon état.

Les 10 commandements de la navette

- Toujours penser sécurité lors des navettes. - Se souvenir qu'on est visible. - Respecter le nombre maximum de passagers pour chaque véhicule. - En convoi, respecter les limites de vitesse. - Se stationner intelligemment et du même côté. - Bien attacher les bateaux. - Apporter du linge sec. - Mettre vos clés en lieu sûr. - Ne pas oublier les sangles - Éviter de laisser des objets de valeur dans la voiture (incluant les portes-feuilles).